

ÉVALUATION DU PROGRAMME DES CHAIRES D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA ET DU PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE CANADA 150

À PROPOS DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT

- Le **Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada** soutient les universités canadiennes dans les domaines de la recherche et de l'innovation en leur accordant dix millions de dollars sur sept ans afin de faciliter le recrutement de chercheurs de calibre mondial pour qu'ils deviennent titulaires d'une chaire dans des domaines d'importance stratégique pour le Canada. Dans leur établissement d'accueil, ces titulaires de chaire forment des équipes chargées de mettre en place et d'élargir les programmes de recherche dans leurs domaines d'études respectifs.
- Le **Programme des chaires de recherche Canada 150** visait à attirer au Canada des universitaires et des chercheurs de haut niveau et de renommée internationale, peu importe leur discipline et l'étape de leur carrière. Créé pour souligner le 150^e anniversaire du Canada, ce programme offrait aux établissements canadiens un investissement unique de 350 000 dollars ou d'un million de dollars par année pendant sept ans par chaire.

À PROPOS DE L'ÉVALUATION

- L'évaluation du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada couvre la période de 2013-2014 à 2017-2018 alors que celle du Programme des chaires de recherche Canada 150 couvre les années 2017-2018 et 2018-2019.
- La collecte de données comprenait des études de cas d'un échantillon des chaires d'excellence en recherche du Canada de la première cohorte, une enquête auprès des membres des équipes principales des chaires et des entrevues auprès des répondants clés. En plus des entrevues compris dans les études de cas, d'autres entrevues ont été menées auprès des titulaires de chaire qui n'ont pas été inclus dans les études de cas ou qui ont quitté leur établissement avant la fin de leur mandat, les titulaires de chaire de recherche Canada 150 (y compris des candidats ayant refusé la chaire), les vice-présidents de la recherche ainsi que les membres des comités de sélection et d'évaluation.

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

Résultats immédiats

LES CHAIRES ATTIRENT DES CHERCHEURS DE RENOMMÉE MONDIALE

- La valeur et le prestige des chaires d'excellence en recherche du Canada et des chaires de recherche Canada 150 permettent d'attirer et de soutenir des chercheurs étrangers de renommée mondiale.

LES UNIVERSITÉS INVESTISSENT DANS DES DOMAINES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

- Le fait de devoir sélectionner les titulaires de chaire d'excellence en recherche du Canada en fonction des domaines stratégiques prioritaires du Canada a encouragé les établissements universitaires à investir dans ces domaines (sciences et technologies de l'environnement : n = 5 chaires; ressources naturelles et énergie : n = 5 chaires; technologies de l'information et des communications : n = 6 chaires; sciences et technologies de la santé et sciences de la vie connexes : n = 8 chaires; autres : n = 2 chaires).

DES ÉQUIPES DE HAUT CALIBRE ET DIVERSIFIÉES DANS LES DOMAINES DES CHAIRES D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA

- La réputation et les recherches novatrices de ces titulaires de chaire ont été citées comme les principaux facteurs d'attraction pour les professeurs de renommée et du personnel hautement qualifié au sein des équipes principales.
- L'ajout d'exigences formelles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion a permis d'accroître la diversité des titulaires de chaire (troisième concours du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et Programme des chaires de recherche Canada 150).

Résultats intermédiaires

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS CANADIENNES DANS DES DOMAINES STRATÉGIQUES IMPORTANT POUR LE CANADA

- Les établissements d'accueil des titulaires de chaire d'excellence en recherche du Canada ont largement augmenté le nombre de leurs publications annuelles – un résultat directement lié aux travaux des titulaires de chaire.
- Les établissements d'accueil des titulaires de chaire se situent bien au-delà des établissements canadiens et étrangers comparables en ce qui a trait au taux de publications annuelles dans le domaine de recherche visée par la chaire.
- Les établissements d'accueil des titulaires de chaire rapportent une croissance attribuable au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada grâce à la conception de nouveaux programmes de recherche, à la création de nouveaux postes de professeurs, à la promotion de la recherche et au développement de nouvelles technologies.

ÉTABLISSEMENT DE COLLABORATIONS ET DE PARTENARIATS NOUVEAUX ET RENFORCEMENT DE COLLABORATIONS ET DE PARTENARIATS EXISTANTS

- Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada a aidé à établir des partenariats et des collaborations nationales et internationales.
- Ces partenariats et ces collaborations ont été utiles pour obtenir d'autres sources de financement et d'autres ressources de laboratoire.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE POSTES, GAIN EN EXPERTISE ET SOUTIEN POUR LE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ

- Le personnel hautement qualifié a rapporté de nombreuses occasions de formation, de réseautage et de développement de carrière en lien avec leurs postes au sein des équipes principales.

Résultats à long terme

CAPACITÉ DE RECHERCHE

- Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada a permis de renforcer la capacité de recherche des établissements d'accueil et a grandement influé sur le parcours professionnel des membres de l'équipe, ce qui a contribué à une série de succès qui vont au-delà des seules réalisations du titulaire de la chaire.
- Les titulaires de chaire n'atteignent peut-être pas un public plus large que celui du milieu universitaire :
 - Ils ont rapporté que leurs partenariats et leurs collaborations leur permettent d'établir des liens principalement avec d'autres établissements universitaires plutôt qu'avec des organismes des secteurs privé et public.
 - Ils ont indiqué une faible prévalence des résultats de recherche adaptés aux contextes du gouvernement et des politiques publiques, les résultats étant principalement adaptés aux publics universitaires.
- Une analyse approfondie de la durabilité visant à présenter l'impact à plus long terme des titulaires de chaire ne sera probablement réalisable que dans le cadre d'évaluations futures :
 - Près de 80 p. 100 des titulaires prévoient rester dans leur établissement d'accueil après le mandat de la chaire.
 - Plus de 50 p. 100 des membres des équipes principales sondés ont indiqué leur désir de demeurer au Canada après le mandat de la chaire.

RECOMMANDATIONS

- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada)* Continuer à financer le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, sous réserve de données probantes sur la durabilité et à condition que le gouvernement décide de rester compétitif à l'échelle mondiale en attirant des chercheurs de calibre mondial au Canada, afin de renforcer les capacités dans des domaines d'importance stratégique pour notre paysage social et économique.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada)* Concevoir des stratégies visant à accroître la promotion du Programme dans son ensemble et à encourager les établissements à améliorer leurs stratégies de diffusion des connaissances et de communication externe liées aux équipes.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada)* Veiller à ce que tous les engagements et plans de durabilité des établissements hébergeant des chaires d'excellence en recherche du Canada soient concrets, transparents et élaborés le plus tôt possible (dès le stade de la mise en candidature) afin de garantir le respect des engagements des titulaires et des établissements. Cela devrait inclure l'échange ou la création de possibilités d'échange des pratiques prometteuses pour assurer la durabilité des chaires d'excellence en recherche du Canada entre les établissements d'accueil et les chaires d'excellence en recherche du Canada (forums) ainsi que l'obligation, pour les établissements, de prendre des engagements concrets, avec des suivis réguliers pour garantir le respect de ces engagements.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada)* Clarifier davantage et avec plus de transparence les possibilités de prolongation à l'intention des établissements et des titulaires de chaire, et ce, dès le début du mandat et pendant toute sa durée.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada)* Simplifier davantage le processus de recrutement et d'évaluation des titulaires de chaire afin de trouver un juste équilibre entre la nécessité d'examiner minutieusement les candidats et leurs programmes de recherche et la volonté de demeurer compétitif et d'éviter de « perdre de bons candidats ».
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et Programme des chaires de recherche Canada 150)* Continuer à encourager la prise en compte proactive des facteurs liés à l'équité, la diversité et l'inclusion dans les processus de recrutement et de sélection des titulaires de chaires d'excellence en recherche du Canada et des membres des équipes principales par des mécanismes tels qu'une formation supplémentaire sur les bonnes pratiques de l'équité, la diversité et l'inclusion et les préjugés inconscients.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et Programme des chaires de recherche Canada 150)* Mieux communiquer les exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion afin de clarifier la manière et les raisons pour lesquelles les processus de recrutement, de demande et de sélection, les comités de recrutement des établissements et les comités d'évaluation doivent tenir compte de ces questions. Les établissements et les titulaires de chaire liés à l'un ou l'autre programme devraient aussi pouvoir compter sur des outils et des ressources supplémentaires pour mieux comprendre les obstacles d'ordre systémique qui ont une incidence sur les personnes issues de groupes sous-représentés de l'écosystème de recherche.
- (Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada et Programme des chaires de recherche Canada 150)* Revoir la stratégie de production de rapports des établissements et des titulaires de chaire, ainsi que le protocole des programmes pour permettre l'examen des renseignements recueillis comme suit : 1) Définir clairement les principaux éléments du modèle de rapport lui-même de façon à ce que tous les répondants les interprètent de la même façon (partenaire ou collaborateur, membre de l'équipe principale et autres); 2) Déterminer avec clarté les parties des rapports annuels que le personnel du Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements doit rapidement examiner (problèmes, obstacles, suggestions d'amélioration) afin d'assurer un suivi et des vérifications selon les besoins.



Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada